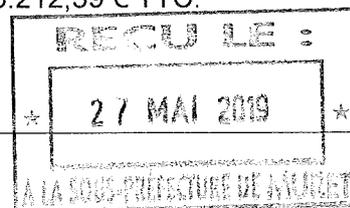


<p>COMMUNE de SEYSSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSSES</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 16 Procurations : 7 Absents : 6 Votants : 23 Pour : 23</p>	<p>L'an deux mille dix-neuf, le vingt-deux mai à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 16 mai 2019</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Philippe RIGAL, Alain VIDAL, Jean-Pierre ZANATTA, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Dominique ALM à Michel PASDELOUP, Jérôme BOUTELOUP à Alain D'ORSO, Marie-Ange KOFFEL à Geneviève FABRE, Thierry LAZZAROTTO à Carine PAILLAS, Bruno BENOIST à Alain PACE, Jennifer DURAND à Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL à Manuel SOLSONA.</p> <p>ABSENTS : Yvelise MONTANE, Corinne CORDELIER, Laurent VALLET, Floréal PALAZON, Line DELHON, Eva FLORES.</p> <p>Secrétaire de séance : Philippe RIGAL</p>	
<p>N° 4611</p> <p>OBJET :</p> <p>Demande de fonds de concours au Muretain Agglo travaux de remplacement des menuiseries extérieures au self école Langevin</p>	<p>Pour venir en soutien des projets communaux présentant un intérêt partagé tant par la communauté d'agglomération que par la commune, le Muretain Agglo verse des fonds de concours « économiques » et « structurants » qui répondent aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet d'équipement où s'exerce une compétence communautaire (ALAE, ALSH...), - Projet à caractère patrimonial et touristique, - Valorisation des centres bourgs, aménagement urbain, mobilité douce, - Projets valorisant le développement économique du territoire. <p>Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet remplacement des menuiseries extérieures au self de l'école Paul Langevin pour améliorer le confort d'utilisation et réaliser des économies d'énergie.</p> <p>La commune sollicite du Muretain Agglo l'attribution d'un fond de concours au titre de l'enveloppe 2019.</p> <p>Le montant de ces travaux sera de 53.212,39 € TTC soit 44.343,12 € HT</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sollicite du Muretain Agglo un fond de concours pour le remplacement des menuiseries extérieures au self de l'école Paul Langevin d'un montant de 53.212,39 € TTC.



	<ul style="list-style-type: none">• Dit que Monsieur Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération et en règle générale de tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.
Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 27 MAI 2019 Affiché le : 28 MAI 2019	Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 23 mai 2019 Le Maire, Alain PACE 